

Élection du premier ministre au suffrage universel? Québec songe à un mode de scrutin proportionnel qui serait soumis à un référendum allégé et élargi



GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'approbation d'un nouveau mode de scrutin, de type proportionnel, serait soumise à la consultation populaire (référendum), allégée et élargie, au cours des mois prochains.

Telle est du moins l'hypothèse, la plus récente et la plus vraisemblable, qui mène dans la marmite gouvernementale, ainsi que LE DEVOIR l'a appris de sources fiables au cours des derniers jours.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime (qui remplace M. Marc-André Bédard, malade, à la réforme électorale), a reçu le mandat

explicite d'explorer toutes les possibilités de réforme du mode de scrutin, dans les meilleurs délais. Au conseil exécutif, par ailleurs, l'on étudie la réforme de la loi de 1978 sur la consultation populaire, faite en prévision du référendum de mai 1980 et qui n'a servi qu'à cette occasion. Parallèles pour l'instant, les deux démarches se joindront, probablement au début de l'an prochain, de sorte que, dans les mois suivants, la loi sur la consultation populaire serait allégée, simplifiée, facilitée.

Son premier test porterait sur la réforme du mode de scrutin, à laquelle le premier ministre tient encore, assortie de particularités qui donneraient au

Québec un statut de « société distincte » en cette matière. L'on songe, par exemple, à proposer l'élection du chef de gouvernement au suffrage universel.

Certains croyaient que le débat sur la réforme du mode de scrutin était mort et enterré depuis que, à la mi-octobre, une commission parlementaire a littéralement taillé en pièces le rapport de la Commission Côté proposant une représentation proportionnelle territoriale (RPT). D'autant que le comité paritaire et tripartite formé par le gouvernement (ministres, députés, militants) n'a pas réussi à s'entendre sur une formule acceptable aux trois groupes. Or il n'en est rien, en raison de la volonté manifeste

de M. René Lévesque.

Dans son discours inaugural, il y a un mois, le premier ministre remettait le projet sur le chantier une dernière fois, espérant qu'il y a moyen de rallier les députés, « avant qu'il ne soit trop tard, à une réforme qui soit raisonnablement efficace ». Du même souffle, faisant visiblement un lien entre les deux sujets, il notait que « l'ensemble des citoyens ne peuvent presque jamais s'exprimer directement sur une foule de sujets susceptibles de les préoccuper, même ceux qui peuvent affecter lourdement la santé démocratique de leur société ». Or, les mécanismes de la loi référendaire actuelle sont compliqués et dispendieux.

Ils doivent être modifiés « afin que, désormais, le recours à cette procédure éminemment démocratique soit facilité. Nous pourrions ainsi, conclut M. Lévesque, donner à l'occasion à tous les citoyens la chance de participer directement aux grandes orientations de notre société ».

Cette orientation n'est pas restée lettre morte. M. Yves Duhaime y a fait allusion, hier, dans un court débat à l'Assemblée, sur le mode de scrutin : « Si c'est nécessaire, nous demanderons à la population de trancher, nous irons en référendum là-dessus ».

« Nous travaillons actuellement sur

Voir page 12: Mode de scrutin

LA CTCUM et l'exécutif syndical acceptent le rapport de médiation

CLÉMENT TRUDEL

Un mois moins un jour après le déclenchement de la grève du transport en commun, Montréal devrait retrouver aujourd'hui son rythme normal. Depuis le 18 octobre, les « services essentiels » ne couvriraient que huit heures sur semaine et aucun service n'était dispensé les samedis et dimanches, sauf pour le « transport adapté ».

Les 4.000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, affiliés au Syndicat Canadien de la Fonction Publique (local 1983) avaient déclenché la grève le 18 octobre, après un vote approuvant à 93% le mouvement de grève; les chauffeurs se réunissent hier soir pour voter sur une recommandation de leur exécutif.

Au moment d'aller sous presse, le vote syndical sur l'acceptation ou le refus du rapport de médiation et, par voie de conséquence, la reprise intégrale du transport en commun sur le territoire de la CTCUM dès ce matin n'avait pas encore eu lieu. Le président du syndicat, M. Jim Flynn, avait, plus tôt, déclaré que le comité syndical de négociation recommanderait à l'as-

Voir page 12: CTCUM

Les SCI: la SQ attend une plainte

Laurent Soumis

En l'absence d'une plainte formelle portée par un citoyen, la direction des crimes économiques de la Sûreté du Québec n'a pas encore entrepris d'enquête sur la gestion des Services catholiques aux immigrants sous la direction de son secrétaire général, M. Serge Paquette.

C'est ce que nous a précisé, hier, M. Denis Haché, porte-parole du bureau montréalais des autorités policières provinciales.

En début de semaine, LE DEVOIR a révélé les dessous d'une affaire passablement louche dans laquelle le favoritisme à l'embauche et des déplacements de fonds inexpliqués mettaient en cause le secrétaire général de l'organisme tenant une place prépondérante.

Directement impliquée dans les SCI où elle a investi \$ 400.000 depuis 1957, la Conférence catholique des évêques canadiens nous a indiqué « qu'elle ne commentera pas l'affaire ».

Le directeur des services de presse, M. Jacques Binet, nous a expliqué que « la Conférence ne finance plus les SCI depuis longtemps et n'a donc pas de liens directs avec l'organisme ».

« Les Services catholiques pour

Voir page 12: Les SCI



Les Nicaraguayens ne veulent pas de bombes

Quelque 15.000 jeunes Nicaraguayens de moins de 12 ans ont manifesté, mercredi après-midi, devant l'ambassade des États-Unis à Managua pour demander au président Ronald Reagan « de ne pas lancer ses bombes sur le Nicaragua ». Washington a d'autre part confirmé hier que l'ambassadeur itinérant des États-Unis pour l'Amérique centrale, Harry Shlaudeman, s'entreferait avec le ministre des Relations extérieures du Nicaragua, le père Miguel d'Escoto.

La Maison-Blanche appelle à la reprise des négociations

WASHINGTON (AFP, Reuter) — La Maison-Blanche a affirmé hier que le moment était venu pour que des négociations globales sur le désarmement s'engagent entre les États-Unis et l'Union soviétique.

« Nous sommes prêts à aller de l'avant dès que possible », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes.

Le porte-parole était interrogé sur les déclarations d'un haut fonctionnaire soviétique, ayant requis l'anonymat, qui avait qualifié, jeudi, la proposition américaine de négociations globales de « sans précédent ». Il avait ajouté que l'Union soviétique attendait davantage de précisions

avant de présenter une réponse définitive.

Le président Ronald Reagan avait proposé le 24 septembre dernier dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies de regrouper l'ensemble des négociations sur le désarmement entre les deux super-puissances et avait baptisé cette suggestion de « discussions-parapluie » (umbrella talks).

Un haut fonctionnaire américain qui avait requis l'anonymat avait précisé la semaine dernière que ces discussions globales devraient regrouper les négociations sur les missiles balistiques intercontinentaux, les euromissiles, les armes dans l'es-

pace, les armes chimiques, le développement de mesures de confiance entre les deux pays et la réduction des forces conventionnelles en Europe.

L'Union soviétique s'est retirée des négociations sur le désarmement par suite de la décision des États-Unis de procéder à l'installation de missiles de croisière et de Pershings en Europe occidentale.

M. Speakes a déclaré pour sa part hier que l'objet de tels échanges serait « de promouvoir une meilleure compréhension » entre les États-Unis et l'URSS, « dans l'espoir de parvenir à une reprise des conver-

Voir page 12: Maison-Blanche

Une étude en profondeur Des changements majeurs à prévoir à Radio-Canada

BERNARD DESCÔTEAUX

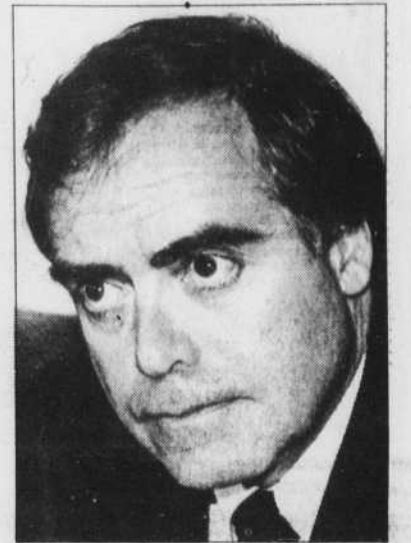
OTTAWA — Des changements majeurs sont à venir à Radio-Canada. Une fois réalisé le programme de compressions budgétaires de \$75 millions annoncé il y a une semaine, le ministre des Communications, Marcel Masse, entend passer à une seconde étape et revoir en profondeur le rôle, le mandat et les activités de Radio-Canada.

M. Masse a fait état hier de son intention de procéder à cette « étude approfondie » au sujet de laquelle il s'est refusé d'apporter toute précision. Selon les informations recueillies, il s'agirait de pousser plus loin, sinon à sa limite, l'application du rapport Applebaum-Hébert pour sa partie touchant la radiodiffusion.

Dans une phrase plutôt laconique d'un bref communiqué, M. Masse laisse entendre en effet que cette étude pourrait conduire à un plus grand rôle du secteur privé et des gouvernements provinciaux dans le domaine de la télédiffusion.

Cela correspond à l'esprit du rapport Applebaum-Hébert qui suggérait que Radio-Canada se délester de ses activités de production au secteur privé, exception faite de l'information. Déjà le ministre précédent, le libéral Francis Fox, avait demandé à Radio-Canada de faire produire d'ici cinq ans 50 % de ses émissions par le secteur privé. M. Masse serait prêt à ce qu'on aille beaucoup plus loin, indique-t-on.

Pour ce qui est de la référence aux gouvernements provinciaux, il s'agirait de prendre désormais en compte l'existence de Radio-Québec et TV-Ontario dans l'établissement d'une politique nationale de radiodiffusion. Une des questions qu'on pourrait se poser, dit-on au ministère, est de savoir s'il ne faut pas laisser produire les émissions éducatives pour enfants par Radio-Québec et TV-Ontario dont le mandat est jus-



M. Marcel Masse

tement la télévision éducative.

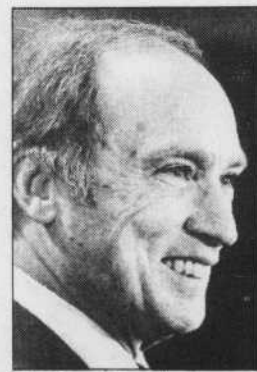
Le communiqué émis hier par M. Masse portait principalement sur le programme de réduction des dépenses et ce n'est que dans les deux derniers paragraphes que l'on fait état de cette « étude approfondie ».

Selon ce communiqué, l'étude aura un double objectif: évaluer à long terme le rôle que jouera la Société Radio-Canada et assurer que les fonds publics actuels sont utilisés à « meilleur escient ». On insiste par ailleurs sur le fait que « tout changement réel effectué à Radio-Canada doit d'abord reposer sur l'instauration d'un milieu favorable à l'essor des créateurs, des artistes et des producteurs ».

Cette étude pourrait se réaliser rapidement. En fait, au ministère on semble déjà prêt à procéder. On attendrait simplement que les autorités de Radio-Canada aient soumis le programme de compressions budgétaires de \$75 millions et qu'on ait

Voir page 12: Radio-Canada

Refusant tous les blâmes, Pierre Trudeau affirme qu'il aurait pu gagner les élections



M. Pierre Trudeau

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Pierre Trudeau affirme qu'il aurait pu gagner les élections générales du 4 septembre — « si vous voulez savoir la vérité » — et il ne demeurera pas les bras croisés si on continue à lui jeter le blâme pour l'humiliante défaite du Parti libéral.

M. Trudeau, qui était interviewé à l'émission Canada AM au réseau de télévision CTV, a cependant refusé de commenter les remarques formulées par son successeur John Turner qui s'était plaint d'avoir hérité d'un parti « sans politiques, sans préparation aucune et sans recrutement ».

L'ancien premier ministre a d'abord mis en doute la justesse des citations qu'on lui demandait de commenter puis il a ajouté: « Je me bornerai à dire que si quelqu'un veut discuter avec

moi, si on veut me provoquer pour que je fasse un retour en politique, il n'y a pas meilleur moyen pour s'y prendre.

« Pour l'instant, toutefois, je n'ai pas l'intention de faire de commentaires, mais je ne resterai pas silencieux bien longtemps si on persiste à m'attribuer tous les blâmes. Je crois que j'aurais pu gagner ces élections, si vous désirez savoir la vérité ».

M. Trudeau n'a pas répondu lorsqu'on lui a demandé s'il avait nui à John Turner dans sa campagne électorale en lui faisant effectuer autant de nominations à saveur politique.

« C'est une question à laquelle je répondrai un jour si les gens continuent à sérénader le même refrain. Je ne répondrai pas immédiatement. »

Voir page 12: Trudeau



M. John Turner

Le Salon du livre

À l'occasion du septième Salon du livre de Montréal qui s'ouvre mardi, à la Place Bonaventure, LE DEVOIR publiera, dans son édition de demain, un supplément de 20 pages, consacré au thème suivant: « Avons-nous vécu 1984 ? ». Cette question, nous l'avons posée à une vingtaine d'écrivains et de philosophes qui esquissent, sous forme de réflexion ou de fiction, leur vision de cette année marquée par l'ombre du roman futuriste de Georges Orwell. À lire dans LE DEVOIR de demain.



Dieu est un homme parce qu'il est bon et fort!

REGGIE CHARTRAND

Les féministes ont beaucoup écrit et beaucoup crié sur les hommes. Ce pamphlet sans prétention, « elles » le trouveront grinçant et cruel. C'est vrai. J'ai décidé d'être — comme elles — impitoyable! J'espère que ces pages évidentes de vérité, où j'appelle les choses par leur nom, réussiront à déranger toutes les décolonisatrices que le ridicule n'a pas encore réussi à tuer.

Déconseillé à ceux qui n'ont pas le sens de l'humour
 les Éditions internationales Alain Stanke, 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

LA RÉVOLTE D'UN HOMME CONTRE LE FÉMINISME

Stanke

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Mode de scrutin

une formule qui va rejoindre plusieurs des préoccupations, ajoute le ministre responsable : le rapport électeur-élu, par exemple; l'expression du suffrage populaire doit se traduire presque intégralement, à mon sens, dans le pourcentage des sièges ici à l'Assemblée nationale. C'est dans ce sens-là que nous travaillons et nous vous ferons une proposition en temps utile », dit M. Duhaime, invitant les libéraux à mettre fin à leur « blocage systématique ». Il conclut : « Je vous donne rendez-vous pour très bientôt. »

Depuis plusieurs jours, le ministre n'a pas daigné répondre aux questions du DEVOIR à ce sujet. Mais le journal a appris que le ministre a associé à sa démarche les députés intéressés au sujet. Il leur a soumis pour étude, selon un député péquiste, un scénario qu'il qualifie d'étonnant, d'intéressant, extraordinaire même. Le projet fait place à un mode de représentation proportionnelle, dont les modalités restent à déterminer, mais il y aurait deux sortes de députés : les uns élus selon le mode actuel, dit majoritaire uninominal à un tour, les autres selon la représentation proportionnelle compensatoire.

S'il se réalise, le projet aurait un double avantage : concrétiser une réforme qui est dans le programme des péquistes et des libéraux depuis des années : permettre de se faire dire un OUI référendaire et d'ainsi sauver ses meubles électoraux, grâce à l'apport de la proportionnelle. Pour y arriver, le gouvernement aurait recours à la nouvelle loi sur la consultation populaire, dont il profiterait également pour ajuster le Parlement aux réalités de l'heure. C'est là qu'intervient le suffrage universel pour l'élection du premier ministre, de la même manière que le PQ élira son prochain chef, après le départ de M. Lévesque.

M. Duhaime a dit qu'il était personnellement favorable à cette formule, devant ses électeurs de Shawinigan, récemment. Il y voit le prolongement logique de la prise de position du PQ pour l'élection de son chef. Il estime que les Québécois ont l'âme républicaine. « Je crois possible que le Québec puisse un jour élire son chef au suffrage universel en plus de voter pour des députés. » Le ministre a manifestement carte blanche pour aller le plus loin possible dans cette direction. Cela pourrait embêter les libéraux, qui ont répété hier encore qu'il n'est nullement question de réforme quant à eux.

Quant au projet de réforme sur la consultation populaire, il vise à reconnaître aux électeurs et aux parlementaires le droit d'initier un référendum. A l'heure actuelle, seul le gouvernement peut le faire. De plus, le gouvernement pourrait soumettre au vote populaire une question de portée générale ou spécifique ou un projet de loi, sans être soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée. C'est précisément le cas du projet de réforme du mode de scrutin.

Concernant l'initiative parlementaire, les commissions parlementaires seraient autorisées à soumettre à l'Assemblée une motion de consultation populaire sur un projet de loi à l'étude ou sur une question de portée générale; une motion en ce sens devrait être adoptée par une majorité des deux-tiers des députés.

Quant à la tenue d'un référendum à l'initiative populaire, elle serait soumise aux conditions suivantes :

- une pétition précisant l'objet de la demande et signée par 1.000 électeurs est transmise au directeur général des élections (DGE);
- la pétition validée et autorisée par le DGE doit recueillir 250.000 signatures d'électeurs provenant d'au moins trois régions administratives;
- les 250.000 signatures doivent être recueillies dans un délai de 180 jours;
- les référendums d'initiative populaire seraient tenus durant une période annuelle fixe.

D'autre part, il serait possible de tenir simultanément une consultation populaire et une élection. Le projet à l'étude maintient la formule des comités nationaux restreints au nombre d'Options en présence et ayant l'exclusivité de dépenser et d'obtenir à cette fin du financement; mais il suggère d'évaluer la possibilité de donner à d'autres comités la liberté de dépenser, avec divulgation des sources et plafond de dépenses, sans toutefois recevoir l'aide de l'Etat. Le contrôle et le plafonnement des dépenses référendaires seraient maintenus. Diverses mesures sont prévues pour réduire sensiblement le coût d'un référendum. Par exemple, le référendum de mai 1980 a coûté \$21 millions au Trésor public. En abolissant la révision des listes électorales, il serait possible de réduire d'au moins \$7 millions ces coûts. La réduction de la participation financière de l'Etat auprès des comités nationaux (\$3,5 millions en 1980) permettrait d'autres économies.

De façon générale, le projet allège et modifie la loi de 1978, afin d'en faciliter l'usage; il propose un élargissement de la notion de consultation populaire, en faisant un instrument de démocratie directe et permettant de débloquer une situation, grâce à une réponse claire, positive ou négative, de la population sur une question précise. C'est précisément le cas de la réforme du mode de scrutin.

La double réforme compléterait l'ambitieux programme péquiste: remettre l'électeur au centre de tout le processus démocratique. Cet objectif avait été mis en veilleuse pour placer le gouvernement, et lui seul, au cœur du processus référendaire. Il estime le moment venu, avant la fin de son deuxième mandat, de re-

voir l'ensemble du processus pour redonner à l'électeur la place de choix qui lui revient.

Palier privilégié d'intervention et de décision, le gouvernement veut utiliser cet instrument de démocratie directe qu'est le référendum sans les contraintes que lui impose la loi actuelle en assujettissant l'ensemble du référendum à la procédure parlementaire.

L'on songe même à des référendums sur une base locale ou régionale, à l'introduction des municipalités régionales de comté (MRC) dans le processus de la consultation populaire, leur confiant la responsabilité de tenir à jour les listes d'électeurs.

Le projet reconnaît qu'un référendum n'a pas un pouvoir législatif direct et n'a qu'un caractère consultatif. Mais sa valeur politique est énorme : la première loi de la vie politique, en démocratie, est celle de la majorité clairement exprimée. De plus, un gouvernement peut s'engager explicitement à accepter le résultat d'un référendum.

◆ Radio-Canada

terminé les discussions à cet égard. Selon les indications données hier par M. Masse, Radio-Canada doit soumettre son programme de compressions le 30 novembre.

L'étude sur Radio-Canada se fera en collaboration avec les dirigeants de cette société, indique-t-on dans le communiqué. Il semble toutefois que le mot « collaboration » signifie dans ce cas qu'il y aura des discussions. Le ministère des Communications a déjà des études en main et M. Masse a l'intention de recourir à un groupe de trois experts qu'il vient de constituer pour le conseiller sur Radio-Canada.

La décision du gouvernement conservateur de revoir le rôle de Radio-Canada n'est pas surprenante. Le Parti conservateur a toujours été critique de l'administration de la société. Pendant la campagne électorale, David Crombie, aujourd'hui ministre des Affaires indiennes, avait déclaré : « Radio-Canada a besoin de plus de programmes. Pas de nouveaux vice-présidents. Pas d'argent pour le talent, moins pour les forêts de mémos pour s'excuser du gaspillage inexcusable dénoncé par le Vérificateur général du Canada. »

Le fait que M. Masse s'entoure d'un groupe d'experts pour le conseiller confirme l'existence d'une certaine méfiance à l'endroit de la direction de Radio-Canada. Le premier mandat confié à ces experts consiste à mener des consultations avec la direction de Radio-Canada quant aux compressions qui seront effectuées.

Radio-Canada a déjà en main son programme de restrictions budgétaires, ayant prévu qu'on en viendrait là tôt ou tard. Ces trois experts, MM. Tom Gould, Paul Audley et Jean Paquin, ont pour mission en quelque sorte d'empêcher Radio-Canada de jouer le jeu classique consistant à procéder à des compressions choisies spécifiquement pour susciter des réactions négatives de la part du public. M. Masse insiste pour que les compressions portent d'abord sur les activités d'administration et ne nuisent pas au développement d'artistes et de producteurs canadiens.

M. Masse indiquait hier que Radio-Canada aurait certains choix à faire. Un de ces choix serait par exemple l'abandon définitif de son projet de deuxième chaîne qui aurait servi à la reprise d'émissions et à la diffusion de films. Une partie des compressions se trouve par ailleurs dans l'application des recommandations du Vérificateur général, Kenneth Dye, qui l'an dernier a procédé à une vérification intégrée de Radio-Canada.

Dans ce rapport remis à Radio-Canada en mai dernier, M. Dye fait 64 recommandations pour améliorer l'organisation et la direction des réseaux de radio et de télévision. Parmi une série de constatations peu élogieuses pour la direction de Radio-Canada, le Vérificateur général notait :

- l'absence presque totale de planification stratégique qu'il qualifiait de « grande lacune », ce qui a pu engendrer des conséquences à tous les niveaux : orientations d'avenir, financement, relation de travail, etc. Par exemple, Radio-Canada n'avait pas ces dernières années de plan de financement correspondant à des hypothèses réalistes des ressources gouvernementales.
- l'absence de procédé rendant les directeurs de service responsables de la qualité et des coûts des programmes et l'absence de méthodes de gestion favorisant l'efficacité et la productivité.
- l'absence de critères mesurant le succès de la programmation et l'absence de précision des audits visés.
- une gestion des ressources humaines médiocre réalisée sans stratégie ni plans opérationnels. Les pratiques relatives à la gestion des relations de travail, le plan de carrière, la santé et la sécurité au travail manquaient de cohérence.

Le Vérificateur général notait par ailleurs que Radio-Canada sous-utilisait ses techniciens qui étaient payés à ne rien faire dans au moins 10 % du temps de travail. Il soulignait l'absence de contrôle sur le temps supplémentaire alors qu'un nombre significatif d'employés faisait plus en temps supplémentaire que leur salaire de base. Plus de 2.000 employés avaient touché entre \$5.000 et \$40.000 de temps supplémentaire en 1983 alors trois personnes avaient touché plus de \$40.000. Dans deux émissions analysées, The Journal et la série Empire, les budgets furent défoncés en raison d'une prévision de coûts défectueuse.

Dans ses commentaires au rapport, le président de Radio-Canada avait accepté la majeure partie des recommandations de M. Dye. Dans certains cas, il disait avoir commencé déjà à les implanter depuis sa nomination à ce poste.

◆ Les SCI

immigrants sont autonomes, a-t-il conclu. C'est aux personnes concernées de répondre de leurs actes. »

Par la voix de son directeur des relations de presse, M. l'abbé André Lamoureux, l'Archevêché de Montréal a fait savoir, hier après-midi, que les autorités ecclésiastiques « réservaient leurs commentaires pour plus tard, après une étude de la question. »

Le porte-parole a indiqué que les autorités avaient pris connaissance des révélation du DEVOIR et étudiaient « les moyens de secourir l'organisme. »

« Bien que cet organisme soit autonome et indépendant de l'Archevêché et ne relève pas directement de l'Eglise de Montréal, nous a déclaré l'abbé Lamoureux, il reste que deux membres du conseil d'administration occupent chez nous de hautes fonctions. »

Outre l'abbé Mario Paquette qui agit à titre de vicaire épiscopal, il s'agit de l'abbé Robert Beaupré qui occupe les fonctions d'adjoint du coordonnateur général de la pastorale et des questions sociales.

« Ces deux personnes oeuvraient à titre personnel, a conclu le porte-parole. Nous sommes très soucieux de connaître les différents aspects de l'affaire et d'étudier les mesures qui pourraient s'imposer. »

Du côté du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration qui a versé pour plus de \$ 300.000 en subventions aux Services catholiques pour immigrants depuis six ans, on procédait, hier, à certaines vérifications. Le ministère fera connaître aujourd'hui sa position.

Au niveau provincial, le bureau de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel, a tenu à rappeler que l'organisme n'avait reçu que deux subventions totalisant moins de \$ 19.000 au cours des deux dernières années.

« Nous allons examiner l'état actuel de nos relations avec les SCI pour adopter une ligne de conduite », nous a confié un porte-parole du cabinet de Mme Harel.

Le Centre des services sociaux du Montréal-métropolitain qui subventionne le séjour des réfugiés au centre d'accueil MATRI, géré par les SCI, n'a pas daigné commenter l'affaire. La direction des communications était en réunion, hier, tout l'après-midi.

◆ CTCUM

semblée d'accepter le rapport de médiation.

La CTCUM a fait savoir hier en fin d'après-midi son acceptation du rapport de médiation. La Commission précisait, dans son communiqué, qu'elle prendrait « toutes les mesures nécessaires pour que le service normal du transport en commun à Montréal reprenne le plus rapidement possible aux heures habituelles et sur toutes les lignes de métro et circuits d'autobus. »

La dernière grève du transport à Montréal s'était terminée, en mai 1983, par la Loi 16 qui forçait le retour au travail et plaçait sous tutelle le Syndicat des employés d'entretien (CSN).

La CTCUM et le Syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro (SCFP-FTQ) avaient commencé à négocier en février 1984. Le syndicat fondait ses principales revendications sur l'amélioration des conditions de travail et sur une réduction de la semaine de travail; il réclamait une hausse de traitement de 8%, la première année. Le rapport de médiation qui a été transmis mercredi aux parties — et sur lequel les deux côtés avaient à se prononcer au plus tard hier — donne raison au syndicat en ce sens qu'il retient le temps de travail de 2h30 par semaine en 1986; la semaine ne sera plus que de 40h, ce qui mènera à l'embauche de 250 ou 300 nouveaux chauffeurs.

Les améliorations aux conditions de travail des syndiqués, a souligné hier un porte-parole de la CTCUM, signifieront un coût additionnel de \$3 millions en 1985 et de plus de \$9 millions en 1986. La présentation d'un budget additionnel pour 1985 est chose plausible, selon un représentant de la CTCUM. Le rapport de médiation prévoit une réduction de 30 minutes de la journée de travail (semaine qui passe, en 1986, de 42h et demie à 42h), ce qui nécessitera l'embauche de nouveaux chauffeurs dont la formation devra se faire au cours de l'an prochain. La convention n'est pas encore rédigée, certaines clauses doivent être finalisées lorsque les parties se reverront dans quelques jours.

AUJOURD'HUI

À 20 h, à l'arsenal du régiment des fusiliers du Mont-Royal, 3721, rue Henri-Julien, 23e regroupement des sergents. 327-6348.

Atelier de céramique avec L. Popilou Foulon, ces 16 et 17 novembre de 10 h à 16 h. 488-9539.

Pour la 12e année consécutive, les artisans du Richelieu tiendront leur exposition d'automne annuelle. Rendez-vous au gymnase de l'école Pointe-Olivier, 187, chemin des Patriotes, près de l'église de Saint-Mathias.

La garderie Rosemonde, située au cégep de Rosemont, a besoin de grands-parents bénévoles pour accompagner les enfants à la piscine, les vendredis matins. Si vous désirez participer à cette activité et partager quelques heures de loisirs avec de jeunes enfants : 866-4110.

Une jeune famille de Longueuil est à la recherche d'un couple de grands-parents bénévoles pour partager les activités familiales de loisirs, les anniversaires et la fête de Noël. 866-4110.

Cette convention doit entrer en vigueur le 12 janvier 1984 et se terminer le 11 janvier 1987. La partie patronale explique que les améliorations des conditions de travail suggérées par elle le 16 octobre eussent été moins coûteuses; ces modifications auraient touché des modifications dans « l'amplitude » et des mesures pour rendre plus attrayants certains jobs — selon la CTCUM, les plus anciens des syndiqués ont la liberté de « choisir ce qu'il y a de mieux sur le menu », ce qui porterait les moins anciens à plus de modération pour accomplir des tâches déconsidérées par les « séniors ».

Un autre groupe de salariés de la CTCUM, les répartiteurs, avaient envoyé un avis de grève pour le 5 novembre mais, après discussions avec le Conseil des services essentiels, avait retiré cet avis. Les répartiteurs songeraient à se mettre en grève sous peu, selon ce que l'on apprend hier au siège de la CTCUM qui n'a pas encore été avisée officiellement de l'intention de ces syndiqués insatisfaits des dernières offres patronales.

Dans leurs déclarations publiques, les dirigeants syndicaux avaient, depuis le début du conflit, insisté sur la volonté de leur groupe de se plier scrupuleusement à l'ordonnance du Conseil des services essentiels. On a donc pu constater, aux heures de pointe, que les chauffeurs étaient au rendez-vous, sans uniforme cependant, pour véhiculer les Montréalais. Selon la commission, l'achalandage normal du métro se situe à 700.000 personnes par jour et l'on a constaté que, depuis quatre semaines, cet achalandage, en raison du nombre réduit d'heures de fonctionnement du réseau, cet achalandage était passé à 400.000 ou 450.000 personnes s'engouffrant rapidement dans le métro pour ne pas rater le « dernier métro ». Les détenteurs de la CAM (Carte autobus-métro pour le mois d'octobre) auront droit à un remboursement dont les modalités seront connues ces jours-ci mais l'on se sait pas encore si la CTCUM adoptera la même politique de compensation pour la CAM de novembre.

◆ Trudeau

Il a également refusé de commenter les premières semaines du nouveau gouvernement conservateur, affirmant qu'il ne suivait pas avec assiduité les nouvelles et qu'il était « trop tôt pour porter un jugement. »

« Il est en pleine lune de miel. Ne perdez pas votre temps en essayant de gâcher son plaisir. Laissez-le agir, puis démolissez-le s'il agit mal. »

M. Trudeau a été interviewé à Washington après avoir reçu un prix de \$ 50.000 de la Fondation pour la paix Albert-Einstein à la suite de sa mission de paix.

Elaborant sur ce qu'il avait déclaré mardi en acceptant le prix, l'ancien premier ministre a déclaré que le président Reagan devrait porter « une grande partie du blâme » dans l'efficacité de l'Otan et que les questions d'importance sont laissées aux bureaucraties plutôt qu'aux dirigeants politiques.

« Mais pourquoi tout remettre sur lui? Nous sommes tous membres de l'Alliance et je pense que c'est la faute des autres si le pouvoir est laissé au leader principal. »

M. Trudeau a laissé entendre que s'il n'avait pas réussi à convaincre Reagan au cours de sa mission de paix, un front commun des alliés pourrait avoir plus de chance.

« Je considère maintenant que le véritable véhicule est l'Otan. Nous en sommes tous membres. Nous pouvons l'utiliser pour créer une pression sur les leaders pour qu'ils soient capables de discuter de la question de la paix plutôt que de simplement présenter leur budget militaire et se dire, « Nous sommes bons, nous soutenons l'Otan parce que nous dépendons ces milliards supplémentaires pour l'aider. »

« C'est très bien, mais combien de milliards sont dépensés pour construire la paix? Ma réponse est: pas un seul. »

À Ottawa, M. Turner a refusé, hier, de répondre à la gifle que lui a administrée son prédécesseur Pierre Trudeau en affirmant qu'il aurait pu conserver le pouvoir à son parti.

Au « je crois que j'aurais pu gagner ces élections » de M. Trudeau, M. Turner a répondu hier : « On ne le saura jamais, je ne suis pas prophète et je n'ai pas de boule de cristal. »

M. Turner s'est défendu d'avoir tenté de faire de son prédécesseur le bouc émissaire de la déconfiture libérale. « Je n'en ai jamais fait un

◆ Maison-Blanche

sations » sur le désarmement et « à un progrès dans ces conversations. »

Il a ajouté que les États-Unis estimaient « Le moment venu de discuter de la relation entre les systèmes d'armes offensifs et défensifs et d'envisager la possibilité de reprendre les conversations sur les missiles à longue portée ainsi que sur ceux de portée intermédiaire. »

Selon le Washington Post, l'ambassadeur d'URSS à Washington, Anatoly Dobrynine, a demandé des détails sur la proposition de « négociations-parapluie » dans un entretien avec le secrétaire d'Etat, George

bouc émissaire, a-t-il soutenu. Selon lui, la remontée des conservateurs dans les sondages, même après l'élection n'est pas surprenante. «Après l'extraordinaire mandat qu'ils ont reçu à l'élection il est normal que cela continue», a-t-il expliqué.

Les remarques de M. Trudeau ont soulevé des répliques plus cinglantes toutefois du député libéral de Sherbrooke, M. Jean Lapierre. Il a comparé M. Trudeau aux «spectateurs de galeries» qui auraient toujours fait mieux que ceux qui sont sur le terrain.

«Il a regardé l'élection passer et dit maintenant j'aurais fait ceci ou cela. Il aurait été agréable d'avoir ses conseils au bon moment», a lancé M. Lapierre.

Comparant M. Trudeau à un gérant d'estrade, le jeune député a souligné «qu'il y avait plusieurs libéraux, que j'appelle des spectateurs de galeries, qui soutiennent qu'ils auraient fait mieux.»

«Tout le monde peut prétendre qu'il aurait gagné s'il s'était présenté, mais avec des si on va à Paris», a-t-il ajouté, «mais les sondages au moment où M. Trudeau était chef étaient assez évidents pour prédire le résultat», a-t-il ajouté.

De l'avis du responsable de la campagne libérale au Québec, qui a vu le nombre des députés passer de 74 à 17, M. André Ouellet, de tels propos ne soulèveront pas de zézanie au sein du parti. «Je pense qu'il (M. Trudeau) demeurera un libéral actif dans l'avenir», a-t-il dit.

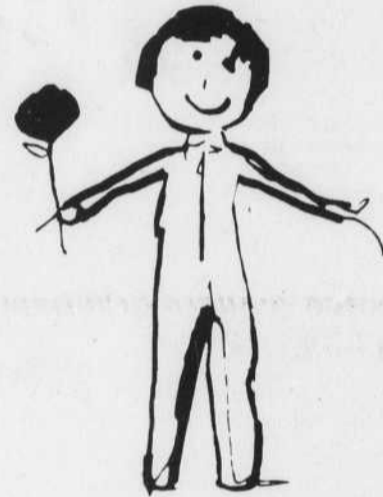
◆ Maison-Blanche

« Nous devons étendre le processus du contrôle des armements en installant un parapluie plus large sous lequel il pourra fonctionner », avait expliqué le président Reagan, ajoutant que « si les progrès sont temporairement bloqués dans un domaine des pourparlers, ce cadre nouvellement établi pour le contrôle des armements pourrait nous aider à reprendre le fil dans d'autres négociations. »

Au lendemain de la réélection du président, un de ses collaborateurs avait ressorti l'idée de la « négociation-parapluie » en précisant qu'elle pourrait recouvrir tous les aspects des relations de sécurité entre les deux super-puissances, c'est-à-dire :

- les entretiens START sur les missiles balistiques intercontinentaux
- les entretiens INF sur les missiles de portée intermédiaire en Europe
- les systèmes défensifs anti-missiles dans l'espace
- les armes chimiques
- les mesures de rétablissement de la confiance
- la réduction des forces conventionnelles en Europe (MBFR).

Donnez un cadeau UNICEF à un ami et aidez un enfant.



UNICEF ne fait pas uniquement des cartes pour les fêtes. UNICEF offre également tout un choix de cartes toutes occasions, reproductions d'œuvres d'artistes du monde entier, et une très jolie gamme d'articles de papeterie. Faites-vous plaisir, faites plaisir à un ami et aidez un enfant... Achetez un cadeau UNICEF aujourd'hui.

Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

Unicef

16 novembre

par la PC et l'AP

1982: devant des hommes d'affaires américains, le ministre soviétique du Commerce Nikolai Patolitchchev demande à Washington de renoncer à utiliser l'arme des sanctions économiques.

1980: l'explosion d'un dépôt de munitions fait plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés à Bangkok.

1977: avant de rencontrer le président Jimmy Carter, le chah d'Iran se déclare prêt à agir activement pour empêcher une hausse des prix du pétrole.

1972: les États-Unis et leurs alliés occidentaux proposent à l'URSS d'engager des pourparlers exploratoires sur une réduction des forces militaires en Europe centrale.

1970: le bilan d'un typhon suivi d'un raz-de-marée qui a balayé la Baie du Bengale pourrait atteindre un demi-million de morts.

1968: l'Union soviétique lance Proton-4, le vaisseau spatial le plus lourd mis en orbite jusqu'à ce jour.

1933: le président Getulio Vargas obtient les pleins pouvoirs au Brésil.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

